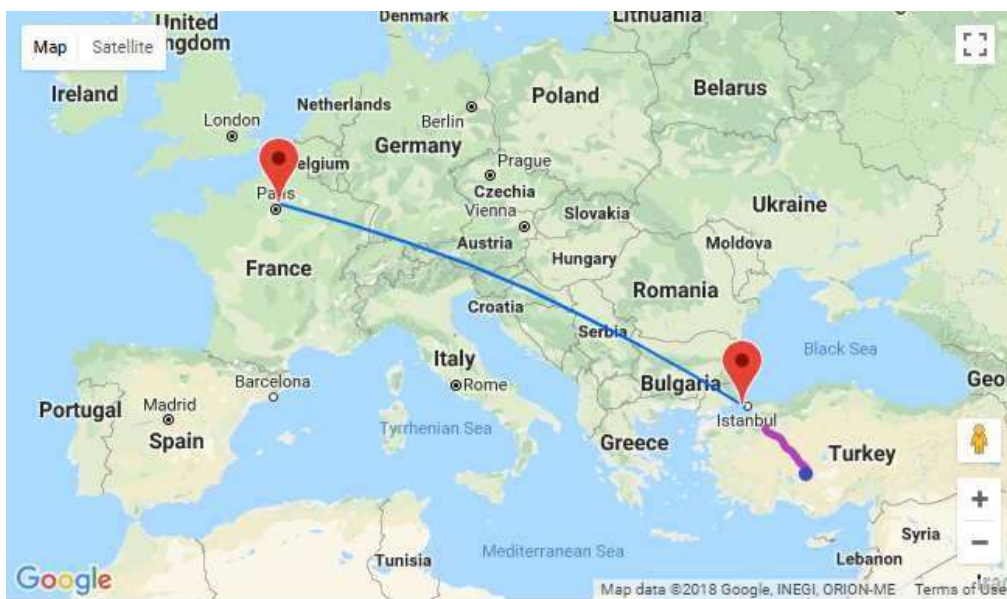




Mobilité de personnels à KONYA (Turquie)



Voici notre équipe qui a eu la chance de pouvoir bénéficier d'une mobilité de personnels à Konya en Turquie du 22/05 au 26/05/2023.

Nous étions 5 personnels administratifs à partir :

Pour le lycée Félix Faure à Beauvais - E10042896 :

- Monsieur RAMDANI Sami, Agent comptable et adjoint-gestionnaire
- Madame PLE Amandine, gestionnaire en agence comptable
- Madame FAMIN Isabelle, secrétaire de direction et gestionnaire des bourses Erasmus+

Pour le collège Henri Baumont à Beauvais :

- Madame BEN OTHMAN Elhem, adjointe-gestionnaire
- Madame MAILLARD Florence, secrétaire de gestion

Nous avons été (royalement) accueillis par Halil KINALI et son équipe au Directorate de Konya.



Nos objectifs étaient les suivants :

- Observer les modalités de gestion des projets Erasmus+
- Observer les modalités de gestion financière des projets Erasmus+
- Observer les modalités de valorisation des projets Erasmus+

Le but étant de revenir avec des réponses précises concernant ces différents domaines en vue d'établir des fiches de procédures pour le lycée ainsi que pour les membres de notre Consortium Erasmus qui est composé du lycée Félix Faure à Beauvais, du collège Henri Baumont à Beauvais, du collège Jean-Baptiste Pellerin à Beauvais et du collège Gérard Philipe à Froissy.

Les objectifs ont été largement atteints et cette mobilité nous a apporté plus de connaissances et de compétences que ce que l'on espérait.

Gestion administrative et financière des bourses Erasmus

Il existe plusieurs types d'accréditations KA1 ou KA2 en fonction des projets souhaités au sein du Consortium. Concernant le nôtre, il s'agit d'un projet KA1 qui permet la mobilité individuelle de courte ou longue durée d'élèves, la mobilité de groupes d'élèves et la mobilité de personnels avec des partenaires européens.

1. Subventions pour une mobilité

La subvention européenne pour une mobilité se divise en plusieurs domaines :

1. Les frais de voyage
2. Les frais de séjour
3. Le soutien à l'organisation
4. Le soutien à l'inclusion

1. Les frais de voyage

Les frais de voyage sont calculés en fonction de la distance parcourue et du type de transports utilisés (une prime est allouée en cas d'utilisation de transports éco-responsables).

Distances	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable
Entre 10 et 99 Km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 Km	180 € par participant	210 € par participant
Entre 500 et 1999 Km	275 € par participant	320 € par participant
Entre 2000 et 2999 Km	360 € par participant	410 € par participant
Entre 3000 et 3999 Km	530 € par participant	610 € par participant
Entre 4000 et 7999 Km	820 € par participant	
8000 Km ou plus	1500 € par participant	

Nota Bene : le calcul des distances s'entend au sens de la **distance à vol d'oiseau** entre ville de départ (A) et ville d'arrivée (B) des mobilités. **Seul l'aller est pris en compte** dans le calcul de la distance. **Néanmoins, le montant affiché tient compte de l'aller et du retour.**

Le calculateur de distance fourni par la Commission européenne est celui que vous devez utiliser pour définir la tranche kilométrique applicable :

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>

Concernant les frais de voyage, nous avons appris qu'il était possible de demander un coût exceptionnel au moment de la demande d'accréditation si des destinations sont prévues sur un territoire européen qui est géographiquement éloigné et qui engendre - de fait - des surcoûts de transports. En cas d'accord, ne seront pris en charge que 80% du coût réel des transports.

D'autre part, si les frais de voyage dépassent le budget alloué sur Beneficiary module, il est possible de prendre la différence de la somme au titre du soutien à l'organisation (cette décision est à l'appréciation du chef d'établissement).

2. Les frais de séjours

Nous n'avons pas de questions particulières concernant les frais de séjours étant donné que le budget alloué est toujours suffisant. En effet, nos élèves sont hébergés gracieusement par les familles de leur correspondant ce qui leur laisse un budget confortable pour leurs consommations personnelles mais aussi visites et transports sur place.

Un forfait par jour est calculé en fonction du coût de la vie du pays de destination (groupe 1, 2 ou 3 de pays). (voir tableau ci-dessous)

	Pays de destination	Mobilité du personnel – taux journalier	Mobilité des élèves – taux journalier
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède.	119 €	53 €
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, France, Malte, Pays-Bas, Portugal.	106 €	46 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie.	92 €	39 €

Nota Bene : le montant par jour est calculé comme suit :

- Jusqu'au 14^{ème} jour d'activité : le montant indiqué dans le tableau ci-dessous par jour et par participant ;
- A partir du 15^{ème} jour d'activité : 70% du montant indiqué dans le tableau ci-dessous par jour et par participant.

Les mêmes taux s'appliquent aux accompagnateurs.

3. Le soutien à l'organisation

Le soutien à l'organisation a vocation à financer les dépenses liées à l'organisation des mobilités. Il peut être dépensé toute l'année du 1^{er} jour au dernier jour d'accréditation même si les dépenses ne concernent pas la mobilité qui a engendré du soutien à l'organisation. Il peut s'agir de l'achat de matériel, de goodies servant à la promotion des mobilités ou à valoriser le projet. Cela peut également permettre de prendre en charge des surcoûts de transports lors de certaines mobilités.

En cas de mobilité longue d'élève (de 30 à 365 jours), l'établissement d'origine percevra un soutien à l'organisation de 500€.

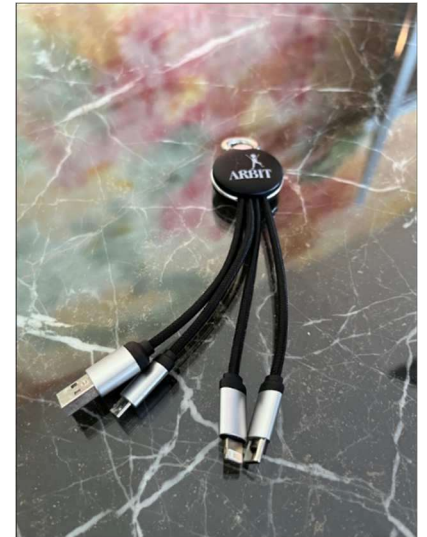
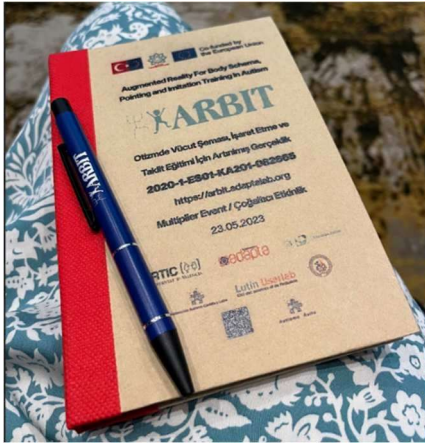
Dans le cas d'une mobilité de personnels, l'établissement d'origine percevra un soutien à l'organisation de 350€.

Enfin, dans le cas d'une mobilité de groupe d'élèves, le soutien à l'organisation est de 100€ par élève dans la limite de 10 élèves ainsi que 350€ par accompagnateur.

Nous avons vu un modèle de « cahier de bord » distribué en amont des mobilités de personnels avec les objectifs rappelés à chaque journée de la mobilité afin de faciliter le rapport du participant au retour de sa mobilité.



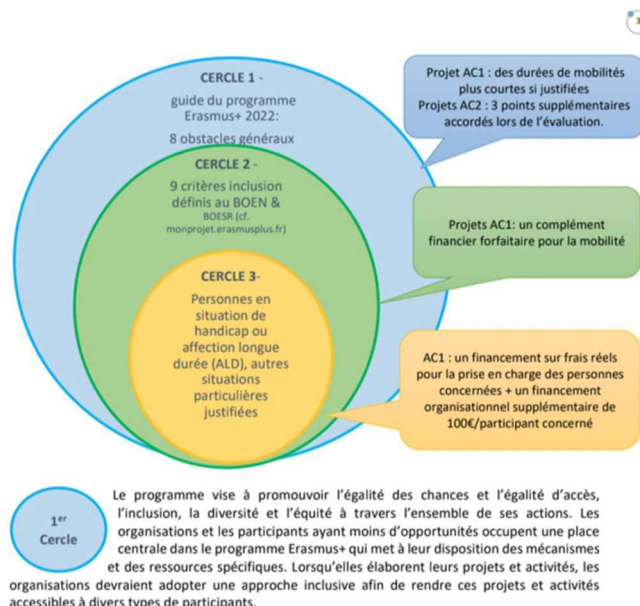
Avec notre type de projet, il est préférable de conserver le budget soutien à l'organisation non utilisé pour financer d'autres mobilités. Cependant, vous trouverez ci-dessous des exemples d'objets qu'il est possible de prendre en charge avec le soutien à l'organisation :



4. Le soutien à l'inclusion

Il existe 3 cercles de l'inclusion mais dans notre projet nous sommes principalement confrontés à des situations qui relèvent du cercle 2.

CERCLES DE L'INCLUSION



Le soutien à l'inclusion est prévu afin de promouvoir l'égalité des chances et l'égalité d'accès. L'établissement d'origine percevra 100€ par élève qui relève des critères d'inclusion (si la situation relève du cercle 2).

En cas de mobilité individuelle, il faut préciser dans le contrat financier qu'un soutien à l'inclusion a été versé et l'établissement verse 100€ en plus des 80% du montant de la subvention.

Lors de mobilité de groupe d'élèves, il faut établir un certificat administratif qui précise que l'établissement a versé cette somme aux représentants légaux de l'élève avec signature de ces derniers.

Critères pour les personnes	Justificatifs
1. en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)	Attestation de décision MDPH <u>ou</u> attestation de maladie longue durée <u>ou</u> carte invalidité, etc.
2. habitant dans une commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR) Zonage de politiques publiques L'Observatoire des Territoires (observatoire-des-territoires.gouv.fr)	Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, celle-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.
3. habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville#scroll-nav_2 et pour le repérage des quartiers concernés : https://sig.ville.gouv.fr/	Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, celle-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.
4. boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7	Notification d'attribution de bourse.
5. bénéficiaire d'une bourse de collège (échelons 1 à 3)	Notification d'attribution de bourse.
6. bénéficiaire d'une bourse de lycée (échelons 4 à 6)	Notification d'attribution de bourse.
7. appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€	Attestation CAF de quotient familial
8. demandeur d'emploi de catégorie A depuis plus d'un an	Attestation Pôle emploi
9. inscrit.e dans l'un des dispositifs suivants : o dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire ; o contrat de volontariat pour l'insertion ; o parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et Garantie jeunes ; o Service militaire adapté (SMA) ou Service militaire volontaire (SMV) ; o Programme TAPAJ (travail alternatif payé à la journée).	Certificat d'inscription dans l'établissement d'origine <u>ou</u> photocopie du contrat de volontariat <u>ou</u> attestation d'intégration au dispositif concerné.

2. La valorisation des projets

Il est possible de valoriser les projets de plusieurs manières.

Dans un premier temps rendre visible chaque mobilité sur le site internet de l'établissement scolaire. Cela passe également par les réseaux sociaux avec le #ERASMUS+

Il est possible de créer une vidéo, d'organiser des disséminations au sein de l'établissement, dans le bassin ou encore dans le département à l'occasion des Erasmus days si cela est possible ou un autre moment dans l'année.

Voici plusieurs exemples de valorisation des projets que nous avons pu observer sur place :



Le système éducatif turc

L'éducation est un sujet très important pour le gouvernement turc. Aussi, le Ministère de l'Education Nationale met tout en œuvre pour que les élèves aient les meilleures conditions d'apprentissage. Nous nous sommes rendus au Directorate (équivalent du Rectorat) lors de notre première journée d'immersion. Sur place, nous avons rencontré le Director (Recteur) ainsi que ses Wise Director (équivalent des IA DASEN) avec qui nous avons échangé sur le système éducatif turc.



Le système éducatif turc se décompose selon la formule « 4 + 4 + 4 », soit : 4 années en primaire, 4 années de collège, 4 années en lycée.

A la fin du lycée, les élèves peuvent continuer leurs études en université.

Les enfants commencent leur cursus scolaire à partir de 6 ans jusqu'à 19 ans (fin de l'obligation de scolarisation).

L'accès aux établissements publics est gratuit. Aucune contribution n'est demandée aux familles pour l'inscription ou bien la restauration. Tout est pris en charge par le Ministère de l'Education Nationale. Les repas du midi sont acheminés dans les établissements par des centrales. Ils sont à destination des élèves porteurs de handicap ou scolarisés trop loin pour pouvoir rentrer le midi.

Au niveau des matières enseignées, on retrouve certains pôles communs comme les mathématiques ou l'anglais dans les écoles. Nous avons eu l'occasion d'assister à des cours communs dans l'école primaire Selçuklu Cahit Zariföğlü İlkokulu à Konya.



Nous avons constaté que les élèves travaillaient sur des cahiers d'exercices ce qui permet d'alléger les cartables et de garder l'attention des élèves.



Concernant ce dernier point, toutes les salles de classes sont équipées de tableaux interactifs. Au-delà de faciliter l'apprentissage, cela permet de les sensibiliser à l'utilisation des nouvelles technologies.



Aussi, l'école dispose de salles de classe particulières où sont enseignées des matières spécifiques visant à augmenter leur créativité, leurs compétences et, au final, qui participent à les rendre polyvalent.



L'ATELIER : il s'agit d'une salle de menuiserie où les élèves manipulent le bois et les machines pour confectionner des objets.



ROBOTIC ROOM : il s'agit d'une salle de programmation où les élèves apprennent à utiliser l'informatique en créant de petits logiciels simples



GAMES ROOM : il s'agit d'une salle de jeux où les élèves peuvent se retrouver pour faire des jeux de société. Cela renforce la sociabilité des élèves ainsi que leur confiance en leur capacité puisqu'ils participent même à des championnats.



Le **JARDIN**: on y retrouve des animaux (canards, poules, lapins, chiens) et un potager. Les élèves y ont un accès libre à condition d'être avec un adulte. Ils peuvent travailler la terre et prendre soin des animaux ce qui contribue à augmenter leur responsabilisation.



Les élèves sont également sensibilisés sur le tri des déchets. En effet, on peut retrouver plusieurs poubelles de tri en se baladant dans les couloirs.

La démographie étant en perpétuelle expansion. Cela fait apparaître un enjeu majeur : le manque de place dans les établissements scolaires. Aussi, le Ministère de l'Education Nationale met tout en œuvre pour construire des établissements (60 établissements sont en cours de construction dans la Région de Konya à l'heure actuelle).

L'objectif étant, dans un premier temps, de répondre à la problématique de place ; mais surtout d'améliorer les conditions de travail des élèves afin de garantir leur réussite.

Lors de notre mobilité nous avons également pu constater l'engagement du Ministère de l'Education Nationale, et plus largement le gouvernement turc, concernant l'inclusion des élèves porteurs de handicap.

La 1^{ère} action concerne la mise en place de tests pour diagnostiquer les élèves concernés par un handicap. Lorsque le diagnostic est posé, ces élèves sont placés dans des établissements spécialisés qui sont totalement gratuits. Ce sont majoritairement des collèges/lycées professionnels.

La voie professionnelle est très développée en Turquie : 60% des élèves y étudient contre 40% en établissements d'enseignements généraux. Le cycle dure 4 ans :

- 1 an de théorie ;
- 3 ans d'applications + la théorie.

Les étudiants sont présents 2 jours dans l'établissement et 2-3 jours au travail.

En tant qu'apprentis, ils perçoivent un salaire équivalent à un SMIC pour adulte pris en charge par le Ministère de l'Education Nationale.

Les étudiants confectionnent des objets (ex. jouets Montessori en bois) ou encore du mobilier (ex. tables, chaises, machine à composter) qui sont donnés aux écoles. Ainsi, ces dernières n'ont pas besoin de passer commande auprès de fournisseurs et les étudiants se professionnalisent davantage. Ils ont notamment du matériel de professionnel pour leurs créations.



Lors de la pandémie de COVID, les lycées professionnels ont été réquisitionnés pour faire des masques et des visières à destination de tous les établissements scolaires. Ils ont également construit une camionnette de A à Z afin de faire la tournée des écoles pour la distribution de pain lors de la pandémie.

Le Ministère de l'Education Nationale met également à disposition des établissements professionnels un site internet où ils peuvent vendre les objets confectionnés par les étudiants. Le fruit des ventes effectuées revient à l'établissement.

Vous pouvez le consulter ici : <https://www.pttavm.com/static/meb-pasaj>

Les deux collèges professionnels que nous avons visités (MeramMelikeHatun et SelçukluÖzelEgitimMeslek) prennent en charge les élèves porteurs de handicap physique et mental léger (troubles autistiques, trisomie, etc.).



Le Ministre de l'Education Nationale a pour volonté de faciliter l'intégration de ces élèves dans la société en améliorant les conditions d'accueil et d'apprentissage dans les établissements. Ainsi, les élèves bénéficient d'une structure adaptée où ils peuvent développer leurs compétences sereinement.

Au niveau des enseignements, on peut y retrouver notamment des cours de :



CUISINE



MENUISERIE



POTERIE / CERAMIQUE



PEINTURE

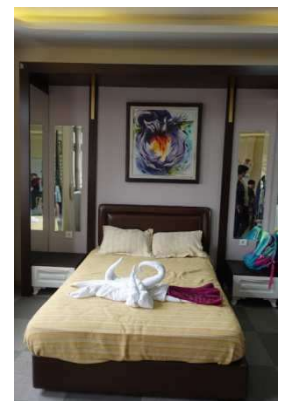


COUTURE / BRODERIE



ENTRETIEN DE LA MAISON

(Lessive, repassage, pliage de serviette, dressage du lit, etc.).



Grâce à ces cours, les élèves deviennent autonomes et peuvent viser des métiers où le besoin de recrutement est important à Konya (restauration, hôtellerie).

La combinaison de ces difficultés et des nouvelles technologies donne naissance à un outil interactif où l'enfant apprend en s'amusant. Il développe également ses relations sociales puisque cet outil est programmé pour que plusieurs personnes interagissent.

Tous ces éléments combinés forment les prémices d'une communication et visent à rendre ces enfants autonomes.

Les aspects culturels

La Turquie, qui approche les 85 millions d'habitants, a pour capitale ANKARA.

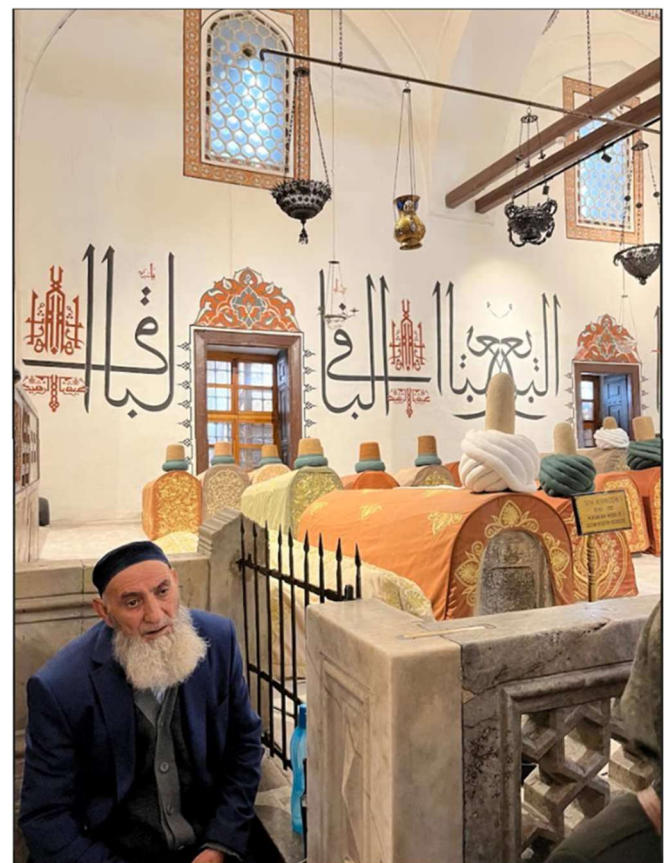
KONYA est une ville de Turquie, faisant partie des 81 provinces, elle-même divisée en 31 districts peuplée de 2 232 374 hab. Konya est la plus grande ville de Turquie en termes de superficie. Elle est divisée en 3 régions.



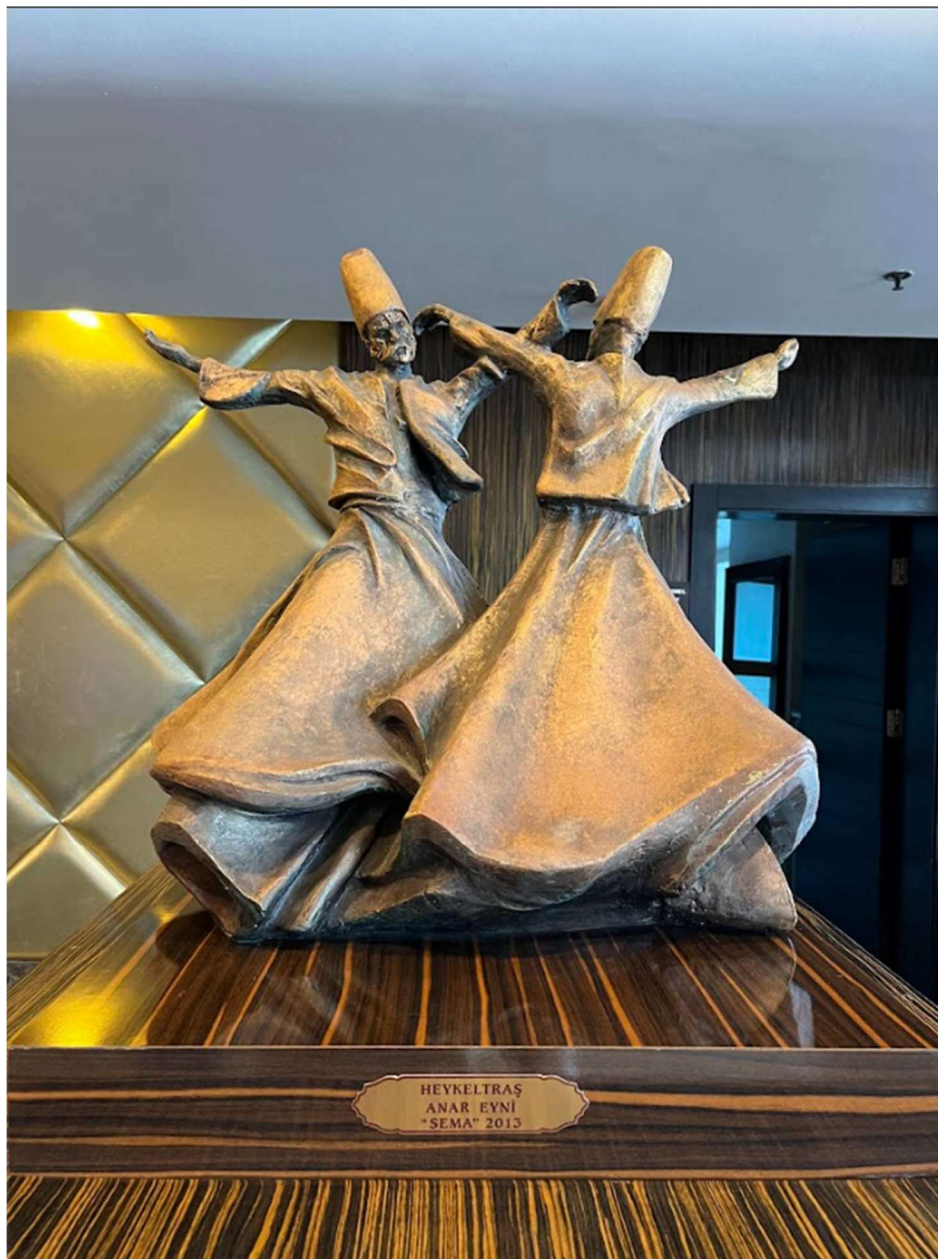
Plus vaste ville de Turquie, Konya attire de nombreux visiteurs grâce à ses somptueux bâtiments religieux (mosquées, mausolées...). Véritable musée à ciel ouvert, elle conserve de très nombreuses traces des civilisations anciennes qui l'ont peuplée. La ville de Konya propose divers modes de transports ; tramway, bus, minibus ou taxi, au choix.

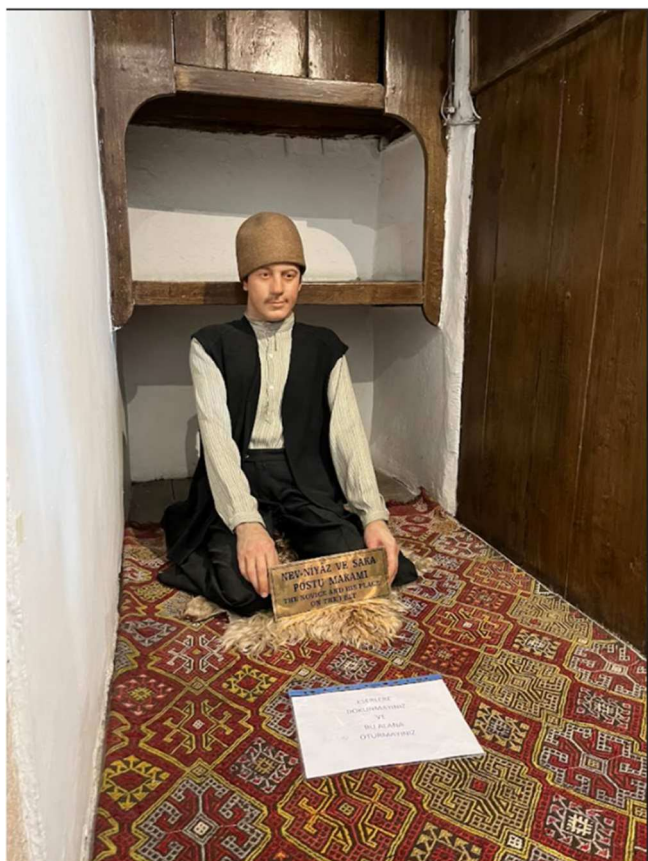
Visite de la mosquée Sultan Selim Camii appartenant à la période ottomane et du musée de Mevlana qui abritait autrefois la loge des derviches tourneurs. (les derviches tourneurs : beaucoup de représentations sur tableaux et objets de décoration)

Visible de loin, le dôme cannelé de la loge recouvert de faïence turquoise est une image emblématique du pays. Après avoir traversé un joli jardin, on pénètre par la Dervişan Kapısı (porte des Derviches) dans une cour entourant une fontaine à ablutions. Le tombeau de Mevlana, le plus grand s'y trouve parmi ceux d'éminents derviches.



Les Derviches tourneurs : nom donné à la confrérie des Mevlevi. Cet ordre de soufis a été créé par le fils du grand poète et mystique Jalal al-Din Roumi à Konya, au XIII e siècle. Homme de foi de confession musulmane Mevlevi, les derviches tourneurs doivent leur nom à leurs étranges prières dansantes. Ils dansent et tournent sur eux-mêmes en connexion avec leur Dieu, jusqu'à atteindre un état de transe, dont les mouvements rappellent ceux d'une toupie. Ils dansent les bras tendus pour mener les mains à hauteur des épaules et tournent dans le sens des aiguilles d'une montre ; cette danse s'accompagne de la musique de quelques instruments et de chants afin d'élever la spiritualité de l'être humain jusqu'à la perfection. Appelé le Semazen derviche, le danseur prieur porte un bonnet de feutre qui vient symboliser le tombeau de son ego. Toujours tournée vers le sol, sa main gauche sert de lien entre Dieu et le peuple ; sa main droite est quant à elle orientée vers le ciel afin d'accueillir les dons divins. Chaque année les derviches tourneurs se retrouvent au lieu saint de KONYA en TURQUIE pour célébrer l'anniversaire de leur fondateur Mevlana Jalâl al-Dîn al Rûmi qui a institué la danse comme moyen d'atteindre l'extase et de communiquer avec Dieu et le prophète. Le musée de Mevlana accueille aujourd'hui de nombreux visiteurs qui peuvent découvrir les instruments de musique, la bibliothèque, les lieux de vie et les salles où les rituels étaient pratiqués.







Le thé est incontournable en Turquie. Le vrai thé turc est un thé noir. Il se déguste en grande quantité à tous moments de la journée. Il est servi très chaud dans un petit verre avec coupelle. Servir et boire du thé ensemble est un signe d'amitié

Le café turc également boisson très prisée. La cuisson s'effectue dans une petite casserole de fer blanc ou de cuivre.

Après consommation, la coutume était de renverser la tasse sur la soucoupe et de lire l'avenir dans le marc de café. Petite anecdote, si on met du sucre quand on est invité cela veut dire que l'on a faim et dans ce cas on vous propose des gâteaux, sans sucre c'est que vous n'avez pas faim.



Cérémonie du henné

Le henné est un moment fort du mariage turc. Il symbolise la richesse et la prospérité pour le futur couple.

La nourriture

La cuisine turque est riche en pâtes, viandes, poissons, légumes et desserts. Parmi les spécialités turques les plus connues, on compte les légumes farcis (dolma), les grillades (kebab), les feuilletés (börek), les plats de riz (pilav) et les pâtisseries (baklava, lokum, et künefe). Nous avons pu goûter à bon nombre de spécialités. Cuisine très épicée, les piments, herbes sont servis systématiquement en accompagnement à part, afin de laisser libre à chacun sa dégustation.





Les chiens

Beaucoup de chiens errants dans les campagnes environnantes. La municipalité est responsable des animaux errants sur sa commune, et doit organiser leur prise en charge et leurs soins, ainsi qu'assurer l'information concernant ce service. Ces chiens sont pucés et des soins leur sont prodigués.

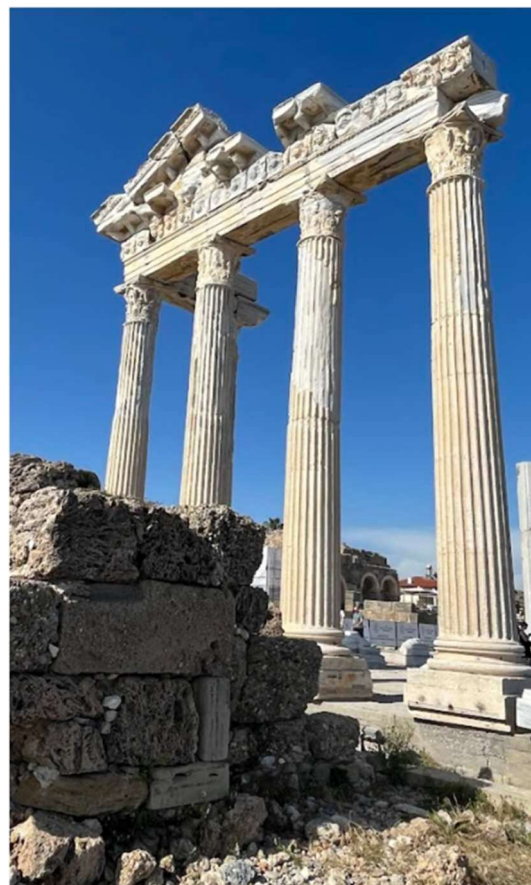
Les tapis

La **Turquie** a une longue et riche histoire dans le domaine de la **fabrication de tapis** et possède quelques-uns des plus beaux **tapis** noués et tissés à la main ; ils peuvent être de tout format, de dimensions différentes et de tissage différent ce qui leur donne une épaisseur variée pour des usages différenciés.



Visite d'ANTALYA, grande riviera de l'Europe, juxtaposition des cultures grecques, turques.
Enormément de touristes l'été, notamment des italiens qui venaient en caravane. Visite des arènes, théâtre aspendos, qui accueillent désormais en été des spectacles.







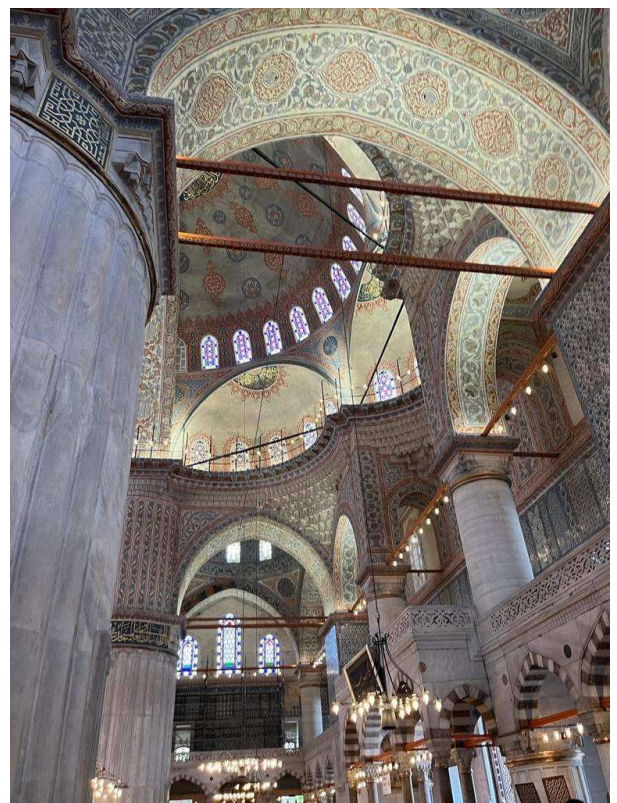
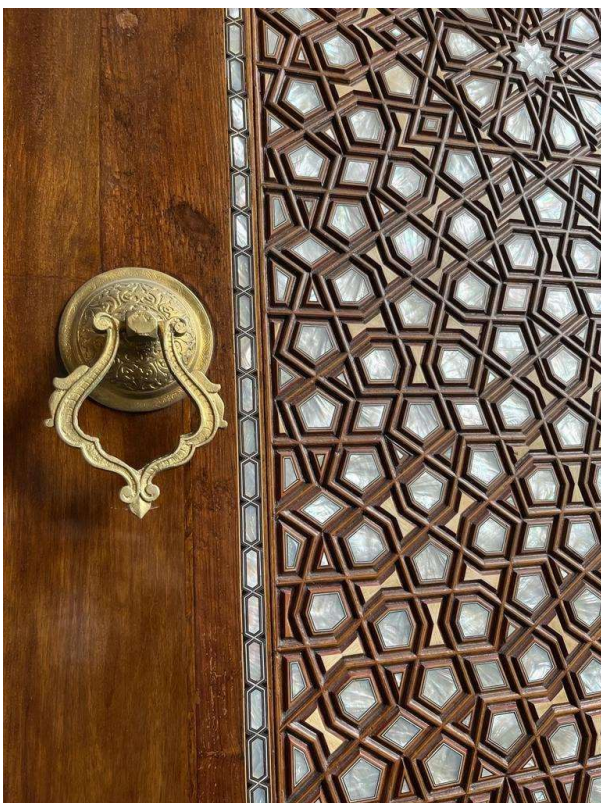
ISTANBUL

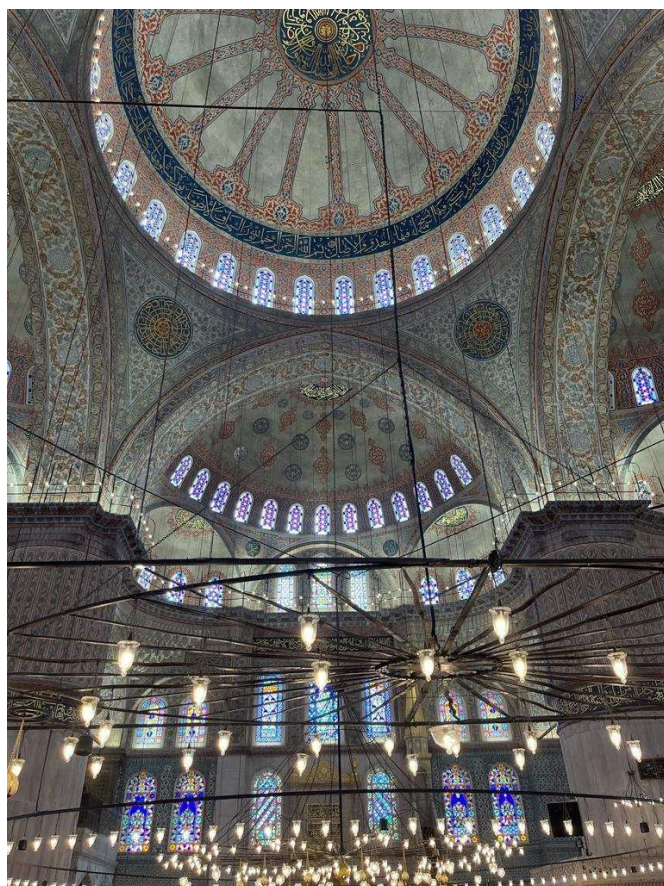
Ville de près de 16 millions d'habitants, c'est-à-dire $\frac{1}{4}$ de la population de la Turquie.

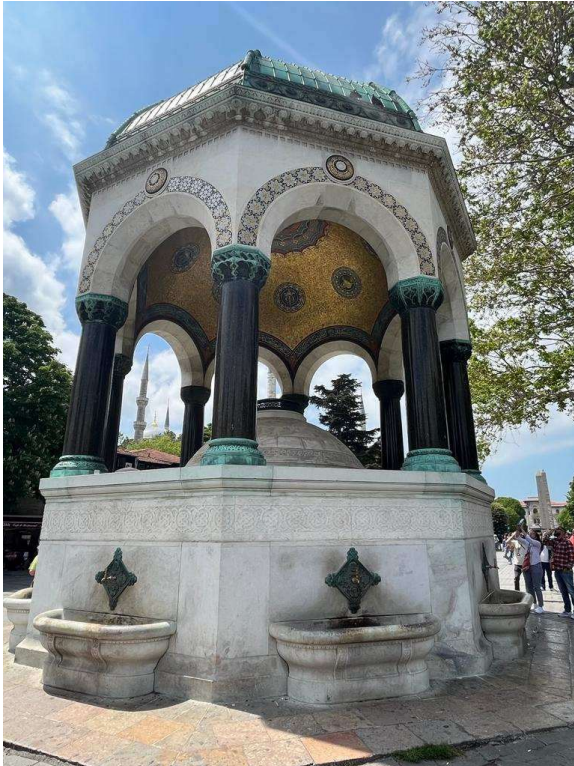
Visite de la Mosquée Bleue (en raison des carreaux de faïence d'Iznik qui tapissent, à l'intérieur, ses murs et ses coupes), plus grande mosquée d'Istanbul construite par le sultan Ahmed Ier, entre 1609 et 1616.

Visites qui doivent se faire pour les femmes la tête couverte et tout le monde doit entrer sans chaussures. Pour toute visite de mosquée il en est ainsi.

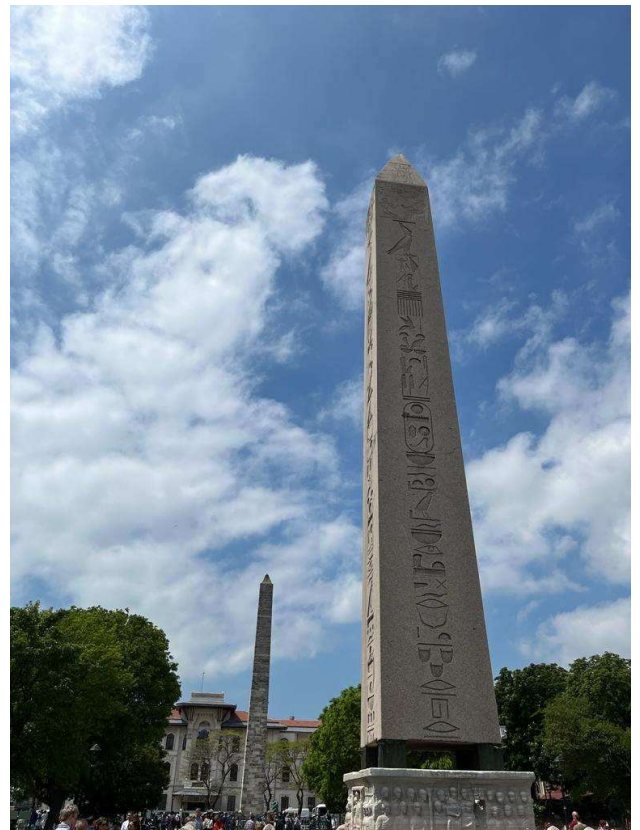
Les journées sont rythmées par l'appel à la prière cinq fois par jour surgissant des minarets.







La fontaine allemande, a été construite pour commémorer le 2^e anniversaire de la visite de l'empereur allemand Guillaume II à Istanbul en 1898. Elle a été bâtie en Allemagne puis transportée pièce par pièce et assemblée sur son site actuel.



Plusieurs obélisques sont également présents dans la ville : l'obélisque « muré » datant de 306-337 après J.-C et l'obélisque de Théodose importée en 390 d'Egypte (il s'agit du plus ancien).

Le grand Bazar est un marché couvert qui se situe sur la rive Européenne d'Istanbul, dans la vieille ville. C'est l'un des plus grands bazars du Monde regroupant multitude de commerces : bijoux ; vêtements, souvenirs... où les achats ne se font pas sans marchandage.





REMERCIEMENTS

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements :

- à l'Agence ERASMUS+ pour financement des bourses de mobilité qui nous ont permis de vivre cette expérience incroyable.
- à M. Olivier CATOIRE (proviseur du lycée Félix Faure) et M. Eric MANSION (principal du collège Henri Baumont) pour avoir autorisé notre mobilité en tant que personnel administratif. Un remerciement particulier à M. CATOIRE et M. Jean-François POPP (proviseur adjoint du lycée Félix Faure) pour la mise en relation, l'organisation et la communication avec notre interlocuteur turc Halil Ibrahim KINALI.
- à Halil Ibrahim KINALI pour son accueil chaleureux, sa bonne humeur, son organisation hors pair et ses partages en matière de système éducatif, de culture et d'anecdotes. Il a été un excellent guide pendant notre séjour et il a contribué à rendre cette expérience encore plus enrichissante et incroyable.
- à l'ensemble du personnel du Directorate de Konya, et particulièrement le bureau de gestion des pro Erasmus, pour leur accueil, leur disponibilité et le temps de partage accordé. Nous allons garder des souvenirs mémorables.
- aux écoles et collèges pour leur accueil chaleureux. Ils ont partagé avec passion sur leur quotidien et les actions mises en œuvre pour garantir la réussite de chaque élève dans leur vie professionnelle et personnelle (pour les élèves porteurs d'un handicap notamment).

